# Élections professionnelles : l’élan commun, une démarche intersyndicale validée par les électeurs et les électrices !

## Merci pour votre soutien !

**CSA Ministériel (ex CTM ) : 6 sièges sur 15**

**CSA EA (ex CTEA) : 7 sièges sur 11**

unies & engagées

Éléctions Professionnelles 2022

POUR le service public et ses agent·e·s la transformation sociale et environnementale

Au sein du Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, les électeur•ices ont très largement fait le choix de l’élan commun, l’union CGT Agri, SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU, Sud Rural Territoires en accordant

- **6 SIÈGES SUR 15 au CSA Ministériel (presque 38% des suffrages)**
- **7 SIÈGES SUR 11 au CSA Enseignement Agricole (56% des suffrages exprimés).**

L’élan commun se positionne ainsi comme **la première union syndicale au sein de notre Ministère**.

L’élan commun a permis de résister au **recul de près de 20 points de la participation à cause d’un scrutin électronique** imposé au Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Notre ministère est sur ce sujet un mauvais élève puisque la perte de participation à la fonction publique d’État est établie à -5.9%. Nous pointons fermement les difficultés de cette modalité de vote, malgré des alertes répétées. **Le vote de nombreux•ses agent•es a été empêché par renoncement ou impossibilité** au MASA.. L’administration aura à en tirer les conséquences.

**Dans l’enseignement agricole public, l’élan commun obtient 70% des sièges des comités sociaux régionaux** (CSA REA) de l’EAP, comme en 2018 ! **Dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCPR) des agent.es contractuel.les sur Budget, l’élan commun progresse en passant de 67% à presque 72% des sièges**, en prenant la première position en Auvergne-Rhône Alpes, en la confortant en Ile de France, dans le Grand Est, en Hauts de France, en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie ! Ces résultats viennent conforter l’action de nos représentant.es dans les discussions actuelles sur le protocole national de gestion des agent.es des CFA et des CFPPA. Au niveau national, l’élan commun obtient **la totalité des sièges (5/5) à la CCP des ACEN ainsi que 6 sièges sur 8 à la CAP des PLPA, PCEA et CPE**, manquant de quelques voix seulement le septième siège. **Dans l’enseignement supérieur, l’élan commun, partout où il s’est présenté, consolide voire améliore ses résultats par rapport à ceux de 2018**. A l’Institut Agro (nouvel établissement issu du rapprochement des établissements (l’Institut Agro Dijon,

l’Institut Agro Montpellier, l’Institut Agro Rennes-Angers), l’élan commun obtient 5 sièges sur 10 au CSA et 4 sur 6 pour la CCP locale des agent.es contractuel.les).

**Dans les services déconcentrés**, le taux de participation de 67,93 % a positionné **l’élan commun en 3ème position** par l’obtention de 2 sièges sur 10, maintenant ainsi sa représentativité. L’élan commun est présent dans 8 DRAAF sur 13. La CGT et la FSU obtiennent sur FranceAgriMer la deuxième place avec 3 sièges sur 10 – nous permettant d’entrer au Conseil d’Administration – et sur l’Agence de Service et Paiement 5 sièges sur 10. Dans les CSA Alimentation et Administration Centrale, l’élan commun conserve ses 2 sièges. L’élan commun conforte donc sa place au sein des services du ministère (DGAL, DGPE, DGER, DGAMPA, Secrétariat Général). A l’ODEADOM, l’élan commun obtient 100% des sièges…

**L’élan commun est donc présent dans toutes les instances du MASA (CSA, CAP, CCP). Les valeurs portées en commun sont donc confortées et pourront être portées avec encore davantage de force.**

Merci à celles et ceux qui nous font confiance pour les quatre prochaines années ! Ainsi, malgré les difficultés d’accès au vote, **la représentativité de l’élan commun au Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire est désormais ancrée et devient incontournable pour porter la défense du service public et de ses agent•es ainsi que la transformation sociale et environnementale** contre les politiques du gouvernement qui ne cessent d’attaquer les conditions de travail et le sens de nos missions.

Nous sommes et serons systématiquement au rendez-vous pour porter avec constance et détermination les mandats que vous nous avez remis. L’élan commun, ensemble nous sommes plus fort•es et et saurons le démontrer !!